Communiqué de presse
06/03/2025

EDF lance un appel à manifestation d'intérêt pour des contrats d'allocation de production nucléaire (CAPN)

Depuis fin 2023 et dans le prolongement de la réforme du marché européen de l'électricité qui encourage le développement des contrats de long terme, EDF est pleinement engagée dans le déploiement d'une nouvelle politique commerciale. Elle vise à offrir un plus large choix de contrats d'électricité bas carbone de moyen et long terme pour réduire l'exposition des clients à la volatilité des prix sur les marchés de gros. Elle offre plus de visibilité à EDF pour financer les investissements indispensables à la transition énergétique et limite son exposition aux marchés de gros.

Dans ce cadre, EDF propose depuis plusieurs mois des contrats de partenariat industriel de long terme adossés au parc nucléaire historique français dits contrats d'allocation de production nucléaire (CAPN). Ces contrats permettent aux partenaires de bénéficier d'une quote-part de la production effective du parc nucléaire historique moyennant un partage des coûts et des risques associés. Les partenaires ont ainsi accès à un approvisionnement en électricité bas carbone pendant 10 ou 15 ans en France, à des prix reflétant les coûts du parc nucléaire et donc décorrélés des prix des marchés de gros.

EDF fait évoluer les modalités de contractualisation de ses CAPN. L'entreprise proposera les contrats d'allocation de production nucléaire, pour livraison en France, à travers un mécanisme d'enchère à l'échelle européenne à destination de :

- consommateurs qui ont des besoins supérieurs à 7 GWh/an,
- fournisseurs ou producteurs disposant d'une capacité d'enlèvement physique de l'électricité en France.

Dans le cadre de ce mécanisme d'allocation, EDF proposera un volume total de 1800 MW d'électricité par an (environ 10 TWh) pour une livraison d'énergie en France. Les acteurs intéressés peuvent se manifester[1] auprès d'EDF qui procèdera à une évaluation de leur éligibilité au dispositif[2].

EDF entend ainsi contribuer à l'électrification et à la compétitivité de l'économie en diversifiant et adaptant son offre aux besoins de ses partenaires et en leur donnant une visibilité à long terme.

A propos d'EDF
Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde avec une production décarbonée de 490 TWh, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe fournit de l'énergie et des services à environ 41,5 millions de clients (1) et a réalisé un chiffre d'affaires de 118,7 milliards d'euros en 2024.

(1) Le portefeuille de clients est constitué de contrats électricité, gaz et services récurrents.

[1] Pour plus d'informations, les acteurs intéressés sont invités à consulter la page web dédiée : www.edf.fr/ami-capn
[2] Sur la base de critères d'éligibilité notamment financiers

N''imprimer ce communiqué que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30 avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08 - France
Capital de 2 084 365 041 euros
552 081 317 R.C.S. Paris
www.edf.fr

Contacts

Presse :
service-de-presse@edf.fr / 01 40 42 46 37

Analystes & Investisseurs :
edf-irteam@edf.fr